PRB CEL CÉRAMIC

SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE SOUS CARRELAGE ET SOUS CHAPE

Les + de PRB CEL CÉRAMIC

- + Idéal pour douches et cuisines collectives, terrasses et piscines
- + Haute flexibilité
- + Étanche à la pression et contrepression d'eau
- + Texture onctueuse pour une mise en œuvre facile et rapide

CONDITIONNEMENT
– Kit de 32 kg, 16 kg.

CONSERVATION : 12 mois.

CONSOMMATION
Consommation du mélange
Poudre + Résine en 2 couches : 2,5 à 3,5 kg/m².

ACCESSOIRES
– Treillis PRB ARMACEL (0,80 x 50 m).
– Bande PRB SM 200 (0,20 x 15 m).
– Natte Céramic pour platines et bandes (1 x 15 m).

AT CSTB 13/18-1412 Piscines
AT CSTB 13/18-1413 Enduit d'étanchéité

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Sols intérieurs & extérieurs.
- Cuisines collectives P4-P4S.
- Murs intérieurs des locaux humides.
- Piscines, bassins et plages.

PRB CEL CÉRAMIC est utilisé en étanchéité sous carrelages de travaux neufs et de rénovation :

MURS
- Parois des locaux humides EC, EB + collectif et EB + privatif.
- Hammams, Douches multijets et d'hydromassages en centres de Thalassothérapies.

SOLS INTÉRIEURS
- Planchers intermédiaires intérieurs des locaux P2 et P3.
- Cuisines collectives et annexes classés P4/P4S sur ciment neuf ou remis à nu.
- Chambres froides à température positive.

PISCINES
- Bassins de piscines intérieures ou extérieures*, en béton de classes A ou B, conforme en sol et paroi au fascicule 74 du ministère de l'équipement (N 98-3 T.O.).
- Piscines publiques, Centres Aquatiques, Thalasso.
- Cascades et fontaines.
- Plages des piscines intérieures.
- Plages des piscines extérieures* avec dallage sur terre-plein.

* En extérieurs, l'emploi est limité aux régions à climat de plaine et dans les Dom Tom (DROM).

BALCONS-TERRASSES, LOGGIAS, COURSIVES
- Planchers de terrasses et balcons sur partie non-close de bâtiment : chantiers en France métropolitaine & Europe en régions à climat de plaine et dans les Dom Tom (DROM).

- Cahier des charges, 2 AT CSTB :
  1) Étanchéité de plancher intermédiaire
  2) Étanchéité de bassins de piscines et plages.
- DTU, CPT et règlementations en vigueur.
- Avis technique des supports.

Bassins de piscines :
- Fascicule 74 du Ministère de l'équipement (N98-3 T.O.).
- NF EN 1992 (Eurocode 2).
- Annales I.T.B.T.P. n°350 mai 1977 et n°486 de mai 1986.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Revêtements céramiques ou similaires de grès, pierres naturelles, mosaïques de pâte de verre et émaux, faïences : selon les Cahiers des charges du **PRB CEL CÉRAMIC.**

En sol : les carreaux doivent répondre au classement UPEC des locaux et aux exigences de la norme XP P 05-011 en terme de résistance à la glissance des carreaux et de conseils d'entretien, zones à circulations pieds chaussés ou pieds nus.
En locaux P3 : Grès certifiés P3 au moins et d'épaisseur minimum de 7,5 mm.
- Rapport d'élancement admis ≤ 8 (CPT 3666 V2).
- Support bois : formats jusqu'à 1600 cm² (élancement de 1) et 1200 cm² (élancement de 3).
  L'emploi de formats < à 100 cm² en sol est limité au domaine privatif principalement.

En locaux P4/P4S (cuisines et annexes, chambres froides : Grès certifiés P4S de 12 mm au moins,
- de formats de 100 à 400 cm² avec siphon ou caniveau,
- de formats jusqu'à 3600 cm² en local sans siphon.

En mural :
Le poids du revêtement est limité à 40 kg/m².
En bassins :
Grès émaillés ou non, ingélifs. La surface admise des carreaux céramiques est 900 cm² en bassin et 3600 cm² en plage. Autres formats : nous consulter.
Pâte de verre et Emaux :
Seules les mosaïques avec papier sur la belle face sont admises, conforme à la norme NF P 61-341.
Pierres naturelles :
En bassins intérieurs et extérieurs privatifs. Pierres ingélives adaptées en milieux humides, conformes à la norme NF B 10-601 et au DTU 52.2.

SUPPORTS ADMISSIBLES

Selon les Cahiers des Charges (CDC) du procédé et les règlementations en vigueur, l'enduit d'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** est adapté sur tous les supports suivants :

SOLS INTÉRIEURS
- Béton.
- Plancher béton (1) conforme au DTU 52.2, de flèche active ≤ à f1.
- Dalle béton ou chape ciment adhérentes.
- Chape liquide ciment.
- Plancher chauffant enrobé par béton (DTU 65.7 /65.8).
- Enduit de sol P3 ou P4S.
- Ancien carrelage**.

<u>+ en locaux sans siphon ni caniveau :</u>
Locaux humides privatifs, sanitaires de bureaux et chambres d'hôtels :
- Plancher en panneaux bois* CTB.H, CTB.X, OSB 3 ou 4 (*) selon DTU 31.2 et 51.3. (*) Important : poncer et dépoussiérer.

MURS INTÉRIEURS
- Béton plein banché ou préfabriqué.
- Enduit base ciment ou monocouche, de classe CSIV.
- Enduit performanciel CS III (tous carrelages en murs intérieurs).
- Béton cellulaire*.
- Cloison en carreaux de terre cuite*.
- Plaques ciment ou silico-calcaire sous AT*.
- Carreaux de plâtre hydrofugés ou non*.
- Plaques de plâtre cartonnées hydrofugées ou non*.
- Ancien carrelage**.

* Avec le primaire **ACCROSOL PLUS** ou **ACCROSOL AG.**
** Moyennant préparation (lessivage, grattage, griffage, ponçage) et avec primaire **ACCROSOL PLUS** ou **ACCROSOL AG.**

(1) À l'exclusion des planchers alvéolaires, des chapes flottantes, désolidarisées et des planchers à bac acier, collaborant ou non.

Limitation du format des carrelages selon support : se reporter aux CDC en vigueur et guides de choix.

SOLS EXTÉRIEURS
- Dallage en béton armé sur terre-plein (DTU 13.3).
- Plancher béton en dalle pleine (DTU 52.2).

BASSINS DE PISCINES
- Béton armé ou précontraint stable et sans fissure conforme au fascicule 74 « Cahier des Clauses Techniques générales pour la construction des réservoirs en béton » : ouvrages de classe A ou B.

<u>+ Autres supports hors CDC (nous consulter) :</u>
SOLS ET MURS INTÉRIEURS
- Panneaux prêt à carreler sous AT (receveur inclus).

SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :
- Plâtre en direct.
- Métaux sur de grandes surfaces.
- Autre support (nous consulter).
- Toiture.

MORTIERS COLLES ASSOCIÉS

Les mortiers colles PRB associés pour la pose des carrelages sur **PRB CEL CÉRAMIC** sont :

EN SOL DES LOCAUX P3 AU PLUS ET EN MURS :
- **PRB•COL MONOFLEX HP.**
- **PRB•COL DUO FLEX.**
- **PRB•COL FLEX.**
- **PRB•COL FLUID N (sol).**
- **PRB•COL FLUID HPR (sol)**
- **PRB•COL TOP (intérieur).**
- **PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY.**

EN SOL DES CUISINES COLLECTIVES ET ANNEXES (LOCAUX INTÉRIEURS P4-P4S) :
Pour le collage en direct sur **PRB CEL CÉRAMIC** ou pour le collage sur chape désolidarisée **PRB MANUCEM N / CHAPECEM N :**
- **PRB•COL TOP.**
- **PRB•COL FLUID HPR.**
- **PRB•COL FLUID N.**
- **PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY.**

EN BASSINS :
- **PRB•COL MONOFLEX HP.**
- **PRB•COL FLEX.**
- **PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY**

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle.
Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente.

MORTIERS JOINTS ASSOCIÉS

Les mortiers joints PRB associés pour le jointoiement des carrelages sur **PRB CEL CÉRAMIC** sont :

EN SOL DES LOCAUX P3 AU PLUS ET EN MURS :
- PRB JOINT FR.
- PRB JOINT RECTIFLEX.
- PRB JOINT XT.
- PRB JOINT LARGE.
- PRB JOINT SOUPLE.
- PRB JOINT HPR.
- PRB TOP JOINT.
- PRB JOINT OPUS.
- PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY.
- PRB JOINT ÉPOXY.

EN SOL DES LOCAUX INTÉRIEURS P4-P4S AU PLUS ET LOCAUX SOUMIS À AGRESSIONS CHIMIQUES OU MÉCANIQUES (CUISINES COLLECTIVES…) :
- PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY

Selon usage des locaux et le protocole d'entretien, le PRB JOINT FR peut être employé en locaux humides collectifs, sauf dans le cas d'agents acides de pH < à 4.

EN PISCINES PUBLIQUES, CENTRES AQUATIQUES, THALASSOTHÉRAPIES : BASSINS, PLAGES, HAMMAM :
- PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY.
- PRB JOINT ÉPOXY.

Nota : en piscine publique, l'emploi du PRB JOINT FR résistant aux jets à haute pression et aux acides faibles de pH ≥ 4 nécessite une étude préalable du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage sur les protocoles d'entretien des surfaces.

EN PISCINES PRIVATIVES : BASSINS ET PLAGES
Résistance supérieure
PRB JOINT FR, PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY, PRB JOINT ÉPOXY.
Classique
PRB JOINT LARGE, PRB JOINT XT, PRB TOP JOINT, PRB JOINT RECTIFLEX.
+ En plages
PRB JOINT OPUS.

CONDITIONS D'APPLICATION

- L'application est à réaliser en l'absence de traces de condensation, par températures ambiantes et du support comprises entres + 5°C et + 30°C, à l'abri du gel. Les locaux doivent être couverts.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

Composant RÉSINE CEL CÉRAMIC
- Présentation : liquide blanc laiteux.
- Résine en dispersion aqueuse.
- Extrait sec : 55 ± 2 %.
- pH : 7,5.
- Propriétés : confère l'élasticité et l'étanchéité des liants.
- Bidon de 12 L, 6 L.

Composant POUDRE CEL CÉRAMIC
- Mortier fin à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spécifiques.
- Coloris du mortier : gris.
- Masse volumique en T/m³ : 1,20 ± 0,10.
- Granulométrie en µ (microns) : ≤ 600.
- Sac de 20 kg, 10 kg.

PROPRIÉTÉS DU MÉLANGE

PRODUIT
- Kits de 32 kg, 16 kg.
- Densité du mélange : 1,50 ± 0,10.
- DPU du mélange (à T de 10 à 30 °C) : 2 h ± 1.
- Temps de repos après malaxage : 3 min.
- Nombre de couches : 2.
- Consommation : 2,5 à 3,5 kg.
- Épaisseur minimale continue à obtenir : 1,5 mm.
- Délai mini pour pose du carrelage : le lendemain.
- Délai maxi de recouvrement : 28 jours*.

* Non circulable sans protection.
- Sollicitations à l'eau après jointoiement, en sol de Douches : 48 h, en sol de Cuisines collectives : 3 à 5 jours, aux Pluies en sols extérieurs : 24 h, en Immersion (bassins, pédiluves) : 7 jours.

PERFORMANCES DU CEL CÉRAMIC DURCI :

		Méthode d'essai /réf/ Etag005/022
Résistance à la pression d'eau	≥ 1,5 bar	EN 14891
Résistance à la contrepression d'eau	≥ 0,5 bar	NF P85-451
Adhérence du CEL CÉRAMIC sur béton, avec ou sans Armacel	≥ 0,5 Mpa	EN 14891
Adhérence CEL CÉRAMIC + Bandes SM 200 / Natte Céramic	≥ 0,5 Mpa	EN 14891
Adhérence du carrelage sur le CEL	≥ 0,5 Mpa	EN 14891
Classe de réaction au feu	PND	NF P92-507 EN 13501-1
Résistance à la fissuration non armé - CEL CÉRAMIC à 23°C - CEL CÉRAMIC à – 5°C	≥ 0,75 mm	EN 14891

NB : valeurs de laboratoires à titre indicatif.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

PRÉPARATION DU SUPPORT

- Humidité : il n'y a pas de taux d'humidité maximale prédéfini. Avant application, le support ciment doit être humidifié sans excès, l'étanchéité n'étant appliquée qu'une fois l'eau résiduelle absorbée (non ressuant).
- Sur les supports ciment fermés, prévoir un sablage ou ponçage approprié pour ouvrir le support.

Les supports seront adaptés à l'usage du local et devront avoir :
- Un état de surface résistant, propre, sain, cohésif, dépoussiéré, exempt de toutes traces d'huile de décoffrage, produit de cure, laitance et autres pulvérulences : ces éléments nuisant à l'adhérence sont à éliminer entièrement.
- Une cohésion de surface d'au moins 1 MPa sur béton et sur mortier : - 0,5 MPa en locaux P3, murs, bassins, plages - 0,8 MPa en sol de locaux P4-P4S
- Une bonne planéité : tolérance de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.

RÉNOVATIONS :
En intérieur, la validation et la préparation du support seront conformes aux CPT 3528 v3 (murs) et 3529 v4, 3530 v4 (sols).
Après décapage adapté et selon chantier, un test d'adhérence défini par le maître d'œuvre permet de vérifier que le nettoyage nécessaire à la rénovation est suffisant (cas de cuisine collective pour exemple), cf. Annexes du CDC.

DIAGNOSTIC DES SUPPORTS

Un contrôle du bon état du support et des évacuations est nécessaire en travaux neufs et de rénovations :
Remplir une Fiche de Contrôle (Annexes des CDC) pour chaque local ou bassin / plages à étancher.
Selon chantier, un essai d'adhérence permet le contrôle de la cohésion et la préparation du support.

En sol

PENTES :
Dans tous les cas, les supports doivent présenter une pente minimum :
- ≥ 1 % en intérieur
- ≥ 1,5 % en extérieur
- ≥ 2 % en caniveau
- 3 à 5 % en plage de piscine et tête bassin

Une pente supérieure peut être définie suivant les exigences (DPM) en locaux professionnels.

Pour réaliser la forme de pente par chape adhérente à recouvrement rapide, utiliser le mortier adapté en milieux humides **PRB CHAPECEM N *** sur barbotine d'accrochage (ou le **PRB MANUCEM N**, liant à mélanger avec du sables).
En bassins : le dressement de sol et murs est à réaliser avec le mortier **PRB IMPERFOND.**

TRAITEMENTS DES POINTS SINGULIERS

Les points singuliers sont traités avant la partie courante. Le traitement des principaux points singuliers sont détaillés dans les 2 Cahiers des Charges AT CSTB du **PRB CEL CÉRAMIC** et le Cahier des charges Balcons-terrasses (+ de 50 schémas).

PROFILAGES, SCELLEMENTS :
Utiliser les mortiers **PRB TP RÉPAR** pour :
- Piscines : profiler la Tête de bassin, les Bordures, les Caniveaux, les plots de départs, les gorges.
- Scellements d'éléments (siphon, caniveau, hublot…) ou autre mortier de scellement selon le fabricant de la pièce à sceller.

Pour un scellement après l'étanchéité (schéma LH n°23 du CDC_EPI), utiliser des cartouches chimiques.

SIPHONS, CANIVEAUX, ÉLÉMENTS :
Chaque modèle de siphon ou de caniveau doit comporter une platine large de 12 cm environ, soudée ou indépendante permettant la reprise d'étanchéité (ex. Limatec).

- La pose de siphon et caniveau sans platine n'est pas admise.
- Pour faciliter les opérations d'entretien, la distance minimale entre les émergences ou évacuations est ≥ à 25 cm des murs et des cloisons.
- Le raccordement aux évacuations est réalisé avec une platine en « Natte ou Membrane » débordante en périphérie : Détails :
- La platine d'étanchéité est fixée au sol selon les recommandations du fabricant. Avec inox, dégraisser, passer un abrasif et dépoussiérer.
- Pour raccorder l'enduit d'étanchéité sur la platine, utiliser une « platine » découpée dans la Membrane bitumineuse PRB ou dans la Natte Céramic de même dimension + 5 cm périphérique, puis la coller sur l'inox et béton avec le **PRB MASS MS** (ou **PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY** en bassins).
- Ensuite, appliquer l'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** à recouvrement.

Éléments de piscine en métal / pvc rigides :
Ces supports sont préparés par dépolissage (en particulier les supports métalliques pour éliminer calamine ou oxydation de surface) et rayés, puis dégraissés avec un nettoyant en phase solvantée non gras – de type cétonique ou alcool à brûler.
- Pour permettre le raccordement du CEL, la surface du support métal ou PVC est traitée au moyen du primaire **PRB ACCROSOL TECHNIC** sablé avec sables secs à saturation (sables secs non enrobés).
- Lors de la réalisation de l'étanchéité, une armature sera positionnée en pontage de la jonction et sur tout l'élément en métal ou pvc traité par époxy sablé.
- Avec pontage au moyen de la Natte Céramic, la bande ou platine est collée à recouvrement de l'élément avec le **PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY** ou **PRB ACCROSOL TECHNIC.**

En mur : relevés et dés béton

HAUTEURS DES RELEVES (Reliefs_hors bassins)
Un relevé étanche **CEL CÉRAMIC** doit être réalisé en pieds des murs / cloisons / saillies du sol :
- hauteur de 7 cm minimum (intérieurs)
- hauteur de 10 cm minimum (extérieurs)

- Pour la réalisation d'enduit finition talochée en relevés de terrasse ou de murs intérieurs, utiliser un mortier d'enduit PRB de classes CS III ou CS IV.
- Pour former les relevés et émergences en locaux humides collectifs, utiliser les mortiers **PRB TP RÉPAR** pour épaisseurs jusqu'à 100 mm ou le **PRB IMPERFOND** jusqu'à 20 mm.
- En pieds de chaque traversée du plancher, un dé ou socle est réalisé en béton.

PROTECTION DES MURS ET CLOISONS
L'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** permet d'assurer la protection étanche des supports muraux exposés à l'humidité, quelque soit l'intensité d'usage y compris en local avec lavage aux jets d'eaux à haute pression.

La hauteur minimum à imperméabiliser est précisée au Tableau 1 des CDC et dans les DPM : elle est fonction du support et du degré d'exposition à l'eau de la paroi.

PRIMAIRISATION

- Supports ciment : humidifier légèrement le support au préalable avec un pulvérisateur ou balayage et attendre que l'eau soit absorbée par le béton.
  Pour faciliter cette préparation*, on peut appliquer le primaire PRB.

- Autres supports, Rénovation :
  Cf. Tableau 1 des CDC (béton cellulaire, carreaux de briques, ancien carrelage…) et en rénovation, appliquer le primaire d'accrochage **PRB ACCROSOL PLUS*** ou **PRB ACCROSOL AG***, puis laisser sécher 3 à 12 h.

*** Nota :** Ne pas appliquer ces primaires en Bassins, pédiluves, dalle béton sur terre-plein et en sols extérieurs.

Support Métalliques : avec **ACCROSOL TECHNIC** sablé, cf. CDC.

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle.
Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux cahiers des charges en vigueur (CDC / AT CSTB)

PRÉPARATION DES SUPPORTS

L'étanchéité **PRB CEL CÉRAMIC** est non circulable en sol sans protection. Le carrelage assurant la protection est collé en continuité de l'ouvrage.

La circulation des autres corps d'états n'est pas admise avant la finition carrelée, sauf précaution particulière et se limitant à un trafic pédestre.

MÉLANGE (KITS DE 32 KG, 16 KG)

Dans un seau mélangeur propre, verser 1 bidon de **Résine CEL CÉRAMIC** puis ajouter progressivement 1 sac de **Poudre CEL CÉRAMIC,** en malaxant à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (300 t/min) jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux.
Laisser reposer le mélange 3 minutes avant emploi.

APPLICATION DU CEL CÉRAMIC

- Appliquer grassement **PRB CEL CÉRAMIC** à la lisseuse, au pinceau large (angles et détails) ou au rouleau (mural) en 2 couches :
  - 1ère passe de 1,5 à 2 kg/ m² (séchage 4 à 24 h).
  - 2ème passe de 1 à 1,5 kg/ m² (séchage 12 h mini).
- Un peigne à denture V4 mm convient également ou bien V6 mm selon la rugosité du support, avec lissage en suivant à la taloche inox.
- L'épaisseur minimale à obtenir est de 1,5 mm. La consommation minimale doit être de 2,5 kg/m², hors traitement des points singuliers.
- Un renfort d'armature est obligatoire à chaque angle, liaison sol-mur, retombée et points singuliers. Incorporer dans la 1ère couche, une bande adaptée :

Renfort localisé (≥ 20 cm) Angles, liaisons sol-mur, pieds huisseries, retombées	**Travaux**
Bande SM 200 ou en Natte Céramic Epi SPEC, treillis ARMACEL	Intérieur/ extérieur
Natte Céramic Epi SPEC ou treillis ARMACEL	Bassins

Lors de la 2ème couche d'étanchéité, bien recouvrir les bandes. La hauteur des relevés étanchés est de 7 cm mini par rapport au niveau fini (10 cm en extérieur).

Avec le **Treillis ARMACEL** posé dans les angles, un double renfort est possible avec une **PRB Bande SM 200** ou Natte Céramic rapportée dessus.

ÉTANCHÉITÉ ARMÉE AVEC ARMACEL
Utiliser le **Treillis ARMACEL** pour renforcer votre étanchéité obligatoirement dans le cas de support avec microfissuration généralisée, dans les angles des bassins et pour obtenir des résistances supérieures.
ARMACEL est inséré sur toute la surface dans la 1ère couche de **PRB CEL CERAMIC,** avec chevauchement entre lés de 5 à 10 cm.

TRAITEMENT DES FISSURES
Microfissures – fissures de 0,3 à 1 mm (hors bassins) (schéma LH n°11b)
Utiliser le Treillis d'Armature **ARMACEL** insérée dans la 1ère couche de **PRB CEL CÉRAMIC** avec débordement de 10 cm de part et d'autre de la fissure. Ce traitement est effectué localement pour une fissure et sur la totalité de la pièce dans le cas de plusieurs fissures.

Fissures > 1 mm et < 2 mm (hors bassins)
(schémas LH n°11c / 11d)
Avant traitement des fissures > 1 mm, une étude préalable sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée.

Selon le schéma LH n°11 c
- effectuer un trait de sciage de la fissure, dépoussiérer,
- remplir avec de la résine époxy (**PRB ACCROSOL TECHNIC**) non sablée.

Selon le schéma LH n°11 d
- ouverture de la fissure en V et rebouchage au mortier **PRB TP REPAR** ou **PRB SCEL CALAGE,**
- collage avec le **PRB CEL CÉRAMIC** de la **Bande SM 200** ou **Natte Céramic** prédécoupée, puis application de la 1ère couche de **PRB CEL CÉRAMIC +** insertion du Treillis **ARMACEL** en continu.

BASSINS : traitement des fissures inertes
Se reporter au CDC / AT Piscines et schémas BP n° 71 et 72.

SANITAIRES - FIXATIONS
Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle est à réaliser en pied.
Dans tous les cas, les appareils sanitaires sont installés après la pose du carrelage sur le CEL.

Scellement après l'étanchéité (LH n° 23)
Les fixations ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Utiliser des cartouches chimiques adaptées à l'élément à sceller.

Sans étanchéité de sol
Le **CEL CÉRAMIC** doit être mis en œuvre :
- en protection à l'eau des murs et cloisons, avec un recouvrement sur le sol de 10 cm mini (+ armature dans tous les angles),
- sur la totalité du sol et de la périphérie dans le cas d'un support bois.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Entre +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer en plein soleil ou par vent fort.
- Ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel ou avec risque de gel sous 24 h.
- Nettoyage du produit frais à l'eau.
- Port des gants recommandé.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

POSE DU CARRELAGE

POSE COLLÉE
- Après séchage de l'étanchéité de 24 à 48 h, utiliser les mortiers colles et mortiers joints PRB définis ci-avant et dans les Cahiers des Charges en vigueur.
- La pose s'effectue en simple ou double encollage selon le mortier colle ; les carreaux sont pressés fortement sur les sillons frais de manière à obtenir un bon transfert et une couche continue de colle sans vides (bain plein).
- Pour les sols et murs soumis à ruissellements d'eaux et en bassins, il faut éviter les vides dans le plan de collage.
- En sols extérieurs, bassins, piscines et plages, la pose en double encollage est impérative.
- Réserver un joint périphérique entre les carreaux et les parois verticales.
- Pour le jointoiement, utiliser les PRB JOINTS associés au système.
- Le traitement des joints de fractionnement et de dilatation est décrit dans chacun des CDC.
- Les règles du DTU 52.2 et des CPT sont à respecter.
- **Collage des mosaïques : utiliser PRB COL MONOFLEX HP, PRB COLLE ET JOINT ÉPOXY ou PRB JOINT ÉPOXY.**

POSE SCELLÉE EN SOLS INTÉRIEURS (HORS BASSINS)
- Après séchage de l'étanchéité de 24 à 48 h. il est possible d'effectuer une pose scellée des carrelages selon le NF DTU 52.1.
- La pose est systématiquement désolidarisée de l'étanchéité par un voile non-tissé de 150 g/m² recouvert d'un film polyéthylène de 150 microns d'épaisseur (DTU 52.1).

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle.
Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente.